

Publication
Hors-Série
No. 15



Fisheries and Environment
Canada

Pêches et Environnement
Canada

0025374B S

ELIAS

CANADA. DIRECTION GENERALE DES TER-
RES. PUBLICATION HORS-SERIE

LES ASPECTS SOCIAUX DE L'ORGANISATION DES LOISIRS AU CANADA

PAR

FRANCIS J. BREGHA

FÉVRIER 1977

112594

HD
311
C4614
No. 15

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 512 508



Pêches et Environnement
Canada

Fisheries and Environment
Canada

Direction générale
des terres

Lands
Directorate

LES ASPECTS SOCIAUX DE
L'ORGANISATION DES LOISIRS
AU CANADA

par

Francis J. Bregha

Direction générale des terres
Pêches et Environnement Canada

février

1977



HD
311
C4614
no. 15

DRT

AVANT-PROPOS

Le rapport qui suit a été rédigé par le Dr Francis J. Bregha alors qu'il enseignait à l'université de Toronto (School of Social Work).

L'auteur veut stimuler la réflexion dans le domaine de ce qu'il appelle "... les forces sociales de premier plan qui modèlent la perception présente et future des loisirs". Ce document devrait être, pour les spécialistes et les responsables de la récréologie et des loisirs, une source d'informations utiles en même temps qu'une invitation à la réflexion.

La Direction générale des terres, qui parraine cette publication, apporte son appui aux spécialistes comme M. Bregha. Ceux-ci peuvent ainsi présenter leur opinion aux administrateurs, aux gestionnaires et aux chercheurs canadiens et, partant, contribuer à améliorer les pratiques et les politiques dans le domaine de l'utilisation des terres.

Le directeur général des Terres,
R.J. McCormack

RESUME

Jusqu'à maintenant, les loisirs ont été, au Canada, étudiés sous leur aspect pratique et utilitaire. L'auteur du présent document aborde la question d'un point de vue social et philosophique. Afin de stimuler une réflexion critique sur le rôle des activités de loisir dans la société canadienne, il étudie dans quelle mesure celles-ci sont en rapport avec l'urbanisation, les caractéristiques du citoyen, ses rapports avec le milieu, la culture, les attitudes, le travail, l'instruction et la perception des loisirs par le citoyen.

L'auteur présente les loisirs comme un service social, et voit dans la réalisation de leur potentiel un progrès offrant à l'homme la possibilité de s'épanouir. Il étudie quatre domaines qui peuvent influencer sur cette réalisation: l'accessibilité des services, la professionnalisation, l'intervention du gouvernement et l'instruction. Il lui paraît nécessaire d'établir une orientation nette sur laquelle la politique en matière de loisirs peut être fondée.

Pour conclure, l'auteur propose d'enlever au concept de loisirs son aspect de privilège, fonction de la richesse et des circonstances, pour l'inclure dans un cadre qui permette à tous les Canadiens d'y avoir accès pour leur plus grand bienfait personnel.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Contexte environnemental	2
Urbanisation	2
Le citoyen	3
L'avenir du citoyen	4
Ecosystème	4
Espaces libres	5
Valeurs culturelles	6
Chute libre	8
Culture canadienne	9
Culture axée sur les loisirs	10
Attitudes face aux loisirs	10
Questions d'éthique	11
Variété des perceptions	12
Les loisirs et le travail	12
Leadership	13
Services	14
Vers les professions libérales	15
Intervention gouvernementale	16
Education	17
Education permanente	18
Notion de service social	20
Participants	21
Directions futures	22
Références	24

Les aspects sociaux de l'organisation des loisirs au Canada

Francis J. Bregha

Comme c'est si souvent le cas, un titre d'une telle portée commande des éclaircissements immédiats. Le présent ouvrage ne traite pas uniquement des aspects sociaux de l'organisation des loisirs au Canada mais, plutôt à l'opposé, des principaux mécanismes sociaux qui modèlent actuellement les loisirs et dont l'influence se poursuivra probablement au cours des prochaines années. Il s'ensuit donc que notre contexte est beaucoup plus vaste, et bien que nous placions l'accent sur les loisirs et les activités récréatives, nous avons aussi étudié leur organisation au Canada à la lumière d'un éventail de changements sociaux probables.

Le présent ouvrage revêt donc un caractère spéculatif, futuriste de par sa façon d'aborder le sujet et, inévitablement, il prête à controverse par certaines hypothèses et conclusions qu'il renferme. Point n'est besoin d'énoncer de nouveau ici les arguments qui justifient de semblables travaux puisque l'on s'entend généralement assez bien sur l'utilité de se livrer à des spéculations sur ce que sera ou devrait être l'avenir, simplement parce que ce faisant nous sommes plus à même de faire un meilleur choix de politiques. Les choix, bien sûr, sont inévitables. Tout comme le passé peut se prolonger dans le présent, autant l'avenir peut s'y cacher. Et dans les deux cas, seule une analyse rigoureuse peut rendre nos choix plus judicieux.

Une dernière mise au point s'impose. On a tendance, dans ce genre de discussion, à présenter les orientations futures comme des problèmes techniques à résoudre par des moyens techniques. On accorde peu d'attention aux questions de valeurs et de préférences. Plus rarement encore soulève-t-on la question de la sagesse - ou de la folie - dans le contexte des options possibles. Bref, il peut être déconcertant de constater que les hypothèses touchant nos possibilités d'avenir sont le plus souvent dénuées de considérations philosophiques. Le présent ouvrage vise à corriger ce dangereux déséquilibre.

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les attitudes adoptées au Canada face aux loisirs, aux activités récréatives et même à l'ensemble du développement social occupent une place prépondérante dans notre étude. Il importe donc de bien en saisir l'essence et, peut-être plus encore, d'être en mesure d'évaluer les facteurs importants et objectifs qui les conditionnent. Au niveau de l'individu, le comportement est le produit des échanges qui ont lieu constamment entre une personne et un milieu donné, entre les tentatives de cette personne en vue de satisfaire des besoins et des priorités souvent contradictoires et la capacité du milieu de répondre à ses aspirations. Par conséquent, sur un plan d'ensemble, tous les changements qui se produisent dans les écosystèmes finissent par modifier la gamme des comportements individuels. La compréhension de cette dernière affirmation constitue une difficulté importante sur le plan analytique; nous continuons à ignorer tout simplement de quelle façon exactement nous sommes touchés par les principales incidences environnementales.

URBANISATION

L'influence de l'urbanisation est un cas d'espèce. Le déplacement effréné de la population, dont nous serons témoins toute notre vie durant, la croissance de plus en plus rapide tout autour de nous de paysages de béton et de verre, l'empiètement continu des villes en expansion et de leurs réseaux de transport sur nos meilleures terres agricoles, le déplacement de millions de Canadiens de maisons unifamiliales dans des unités de logement normalisées, la densité, le bruit, la pollution et, bien sûr, les lumières et le clinquant de milliers de monuments prétentieux élevés à des richesses personnelles et collectives sont autant de facteurs qui ont contribué à créer un environnement nouveau et absolument différent. Ainsi, après avoir vu en elles un signe de modernisation très acceptable à l'époque, on considère de plus en plus les villes comme des éléments inévitables et plutôt déplorables d'une réalité plus grande, soit que le monde marche à la ruine de toute façon.... Considérées à l'origine comme offrant un nombre infini de possibilités, nos villes les plus grandes tendent à nous rappeler avec la même force qu'elles nous ont aussi imposé de nouvelles contraintes

et qu'il y a des limites bien définies aux possibilités d'évolution qu'elles permettent.

LE CITADIN

Au Canada, les citoyens vivent dans un environnement façonné par l'homme. De plus en plus de Canadiens en viennent à ne plus connaître autre chose. Par conséquent, la réaction du citoyen crée une nouvelle culture qui fait partie de son environnement au même titre que les blocs de béton, les dollars et les emplois. A son tour, cette nouvelle culture tend à favoriser certains modes de comportement qui entretiennent sa diffusion et sa croissance. Pour ceux qui s'occupent des loisirs et des activités récréatives, la valorisation du citoyen-consommateur pose des problèmes cruciaux pour l'avenir. Des cigarettes toujours plus douces, du whisky plus velouté, des matelas plus confortables, des automobiles plus faciles à conduire, des aliments artificiels, des vêtements jetables après usage, voilà seulement quelques-uns des indices des nouvelles valeurs mises de l'avant actuellement. On en vient de plus en plus à définir le citoyen comme étant un être mû par des impulsions visant à son plaisir personnel.

On encourage ce type d'homme à être égoïste, tout en demeurant passif dans ses relations avec son entourage. Bien que son univers de consommateur puisse s'agrandir et le nombre des contacts augmenter, la qualité de ces derniers va en décroissant. La plupart en ont fait un caractère secondaire et utilitaire: rapports de vendeur à acheteur, d'employeur à employé, d'homme de service à client etc... Les moyens de transport et la télécommunication multiplient les relations éphémères; aux heures de pointe des millions de gens sont regroupés en une masse anonyme et les contacts humains qui rapprochent vraiment les gens sont toujours plus difficiles à établir.

Il n'est pas étonnant que de plus en plus de penseurs s'inquiètent fortement des tendances actuelles. En traitant de "*Order in our Cosmos*", Doxiadis signale que: "Jusqu'au 18e siècle le désordre régnait dans la jungle et à cette époque plus on se rapprochait des villes, plus on se rapprochait de la civilisation et de l'ordre. La situation est maintenant

inversée." ¹ Dans une étude qu'il a faite récemment d'un important centre urbain canadien, M. McLaughlin a apporté des preuves à l'appui de cette affirmation en notant que la criminalité augmentait à un taux huit fois supérieur au taux de croissance de la population.² D'autres manifestations de déviation et de comportement antisocial offrent une série de plus en plus longue d'indices semblables.

L'AVENIR DU CITADIN

Au delà des sous-produits imprévus, mais de plus en plus visibles, de l'urbanisation accélérée qui sont maintenant connus de tous, déclenchant chaque jour des débats dans la presse et s'infiltrant dans les programmes d'études de plusieurs disciplines sociales, certaines incidences à long terme des tendances actuelles portent à envisager notre avenir avec beaucoup de pessimisme. Dans un essai inédit à caractère prophétique, Dr. Meeks, psychologue et travailleur social, affirme que: "Des sous-cultes vont se constituer autour de modes de comportement que l'on considère tout à fait bizarres actuellement, rationalisant ce qui auparavant ne l'était pas... D'ici 1998, l'urbanisation croissante, la paranoïa engendrée par la ville et une crainte générale vont effacer tout vestige de confiance générale."³ Il n'en sera pas nécessairement ainsi, mais les semences sont là. Nous avons encore une chance de renverser le processus malgré l'incapacité évidente de nos décisionnaires politiques de trouver une solution de rechange d'ordre pratique. Les loisirs et les activités récréatives sont deux correctifs possibles, à moins qu'ils n'absorbent la même culture urbaine, qu'ils n'adoptent ses valeurs commerciales et quantitatives et ne suivent l'orientation du consommateur vers les biens et services dans la façon dont ils se présenteront. La tentation est évidemment très forte.

ECOSYSTEME

A mesure que les dangers créés par notre type d'urbanisation sur les plans social et psychologique, commencent à être perçus, sinon bien compris, les Canadiens s'éveillent graduellement à un sujet de préoccupation plus grand: celui que suscite leur écosystème dans son ensemble. Au cours de quelques années seulement et avec l'aide de chocs aussi malvenus que

L'augmentation vertigineuse des coûts de l'énergie, nous découvrons peu à peu un nouvel aspect du monde naturel qui nous entoure. La pollution, l'épuisement et l'utilisation irréfléchie des ressources et le gaspillage en général sont reconnus et condamnés avec raison. Le problème est cependant beaucoup plus profond. Dans un sens, notre civilisation toute entière, notre bien-être matériel, notre style de vie sont fondés sur une exploitation effrénée, mise au point pendant des siècles. Le citoyen tel que nous le connaissons actuellement au Canada est le vainqueur d'une longue bataille contre la nature: il faudra déployer d'énormes efforts pour le réconcilier avec elle pour en refaire un partenaire sensible dans l'écosystème terrestre. Il y a encore sur le plan conceptuel un bond énorme à faire entre le fait de reconnaître que les ressources terrestres sont limitées et le corollaire inévitable qui est d'apprendre à vivre avec des besoins et des aspirations restreints eux aussi. Teilhard de Chardin nous dit dans "L'Avenir de l'homme": Nous devons nous rappeler une fois de plus ... que ce n'est pas le mieux-être mais un désir de plus-être qui seul en raison de besoins psychologiques, pourra garder la terre pensante du *taedium vitae*."⁴ En effet, il faudra réexaminer toutes les notions que nous avons actuellement du plus-être.

ESPACES LIBRES

C'est précisément par rapport à notre écosystème que le mouvement des loisirs au Canada a joué un rôle positif dans le passé en faisant ressortir la valeur irremplaçable des espaces libres. En ce sens, il représentait une philosophie de réforme hâtive nous mettant constamment en garde contre les excès de l'urbanisation et de l'industrialisation non planifiées. Les praticiens les plus imaginatifs des loisirs ont reconnu implicitement que l'espace libre peut être converti en espace social où des événements sociaux peuvent se produire spontanément, sans l'influence d'organismes particuliers, simplement en offrant des possibilités absentes de notre environnement urbain typique. Il est vrai que le mouvement d'aménagement de parcs a réalisé des progrès notables dans l'humanisation du paysage urbain souvent laid et impersonnel. Il est également vrai que le succès même qu'il a remporté dans certaines parties du pays a donné lieu à une certaine uniformisation qui commence à compromettre son but original, à savoir de préserver les espaces libres. Comment peut-on

expliquer autrement la pratique qui a encore cours chez tant de jeunes enfants et d'adolescents qui préfèrent obstinément les terrains vacants et même les rues encombrées aux terrains de jeux aménagés à leur intention.

Cela revient à dire qu'il faudra, dans l'avenir, aborder de façon beaucoup plus éclairée non seulement la question des espaces libres, mais aussi tous les autres éléments de notre écosystème. Les récréologues devront unir leurs efforts à ceux des membres de nombreuses autres professions et disciplines et acquérir une influence politique beaucoup plus grande s'ils veulent maintenir et renforcer l'élan de leur vision de l'environnement.

VALEURS CULTURELLES

Dans cette veine, on ne devrait pas sous-estimer les forces culturelles qui influent sur nos attitudes vis-à-vis des problèmes écologiques auxquels nous commençons à nous attaquer avec hésitation. La tendance à la consommation de notre citoyen, constamment ravivée par le système économique est sûrement contraire aux valeurs culturelles requises. Il en est de même de ce genre d'individualisme à outrance que nombre de psychologues expliquent comme faisant partie du retranchement du stress engendré par l'allure trépidante de notre mode de vie actuel. A l'opposé de cela, dans d'autres parties du Canada, par exemple au Québec, les valeurs collectives sont proclamées de plus en plus fortement bien que leur orientation reste traditionnelle et tend à négliger les préoccupations que suscite actuellement l'écologie. Au milieu se trouve une masse hétérogène de Canadiens, sans aucune racine profonde, que le père Gibson a décrit avec justesse comme: "L'éthos vaguement séculariste, discrètement flou et distraitemment indulgent d'une société nord-américaine contemporaine qui a brisé ses propres amarres et qui n'a rien trouvé d'assez solide pour les remplacer, cet éthos étant modifié à l'avenant par le penchant séduisant mais exaspérant que nous avons, nous Canadiens, pour un manque délibéré de rigueur, voire pour l'inconséquence."⁵ Bref, il n'y a encore guère de signes laissant entrevoir l'avènement de valeurs culturelles qui établiraient des distinctions claires entre l'écologie et l'égoïsme, le souci que nous avons de notre cosmos parce que nous l'aimons et le nombrilisme enraciné en nous

et que Arnold Toynbee appelle l'une des plus grandes forces destructrices de l'histoire.

Il a maintes fois été observé que la culture change moins rapidement que la technologie, créant ainsi un décalage propre à provoquer une explosion d'idées opposées et embrouillantes. Les années soixante-dix ont sans doute accentué cette tendance, mettant en relief notre désordre intellectuel par une série de paradoxes déconcertants:

La liberté est de moins en moins perçue comme le contraire de la servitude et de plus en plus comme l'opposé de la sécurité. Si cette fausse dichotomie était véritablement ancrée dans l'esprit des Canadiens, quel serait leur choix?

Les connaissances sont produites en série par une armée toujours plus nombreuse de gens instruits qui, en tant qu'individus, ne peuvent interpréter pour d'autres le moindre aspect du monde dans lequel ils se spécialisent.

La richesse résiste à toutes les tentatives de redistribution, perpétuant la pauvreté dans exactement la même proportion qu'il y a une génération, tandis qu'un nombre croissant de jeunes gens perçoivent maintenant le chemin de la richesse comme étant l'équivalent d'une mission impossible.

Les moyens de communications explosent comme des feux d'artifice, multiples et rapides, mais avec la même capacité d'amener la paix ou la violence, l'information ou l'hystérie.

L'interdépendance tisse une toile toujours plus serrée de complémentarités économiques, techniques et sociales ouvrant du même coup la porte à des bouleversements de plus en plus fréquents causés par les minorités dont les actions égoïste ou terroristes ont des répercussions irréversibles sur la multitude.

Il est improbable que ces paradoxes, dont chacun prend l'allure d'un "mégaproblème"⁶, puissent être résolus par des moyens techniques. Il s'agit dans tous les cas de questions de culture et de défis sur le plan culturel qui commandent une structure de référence nouvelle et

unifiante pouvant servir de cadre à la formulation de réponses. Avant d'atteindre ce stade, le climat actuel, caractérisé par des valeurs fondées sur le pluralisme persistera, et il y aura toujours à l'horizon la menace de quelque forte tempête. Certains d'entre nous essaient de faire une vertu, de ce qui est manifestement une nécessité, prônant que le pluralisme dans la culture est une expérience dynamique et enrichissante pour chacun. D'autres, cependant, commencent à se rendre compte que le pluralisme dans les valeurs fondamentales complique la vie de ceux qui ont besoin de lignes directrices pour poser des jugements ou des actions. Plus encore, le pluralisme sans un consensus minimal, au moins sur les règles du jeu, rend la société vulnérable à des idéologies salutistes qui s'engraissent du malaise de la majorité et de l'agressivité de la minorité.

Dans la série télévisée qu'il anime sur l'histoire de la civilisation, Sir Kenneth Clark a noté une constante chez toutes les civilisations qui ont atteint leur apogée, soit une assurance démesurée. A ce compte-là, nous sommes encore loin, au Canada, d'atteindre la nôtre, si jamais nous l'atteignons, car le sens des limites, les doutes et les obstacles de notre époque favorisent une plus grande fragmentation. C'est en effet en fragmentant, en divisant et en dissociant toujours davantage que nous glissons dans une société d'apartheid qui n'est pas nécessairement reconnue comme telle, mais n'est pas moins réelle, et que reflètent déjà certaines situations dans les villes, les conflits de génération, l'exclusivité ethnique, les disparités régionales ou le séparatisme quelles qu'en soient les raisons.

CHUTE LIBRE

Sir Geoffrey Vickers perçoit les sociétés occidentales, tant la nôtre que les autres, de la façon suivante: "J'ai décrit l'état où nous en sommes actuellement comme le dernier stade d'une chute libre - la chute de l'ère agricole à l'ère industrielle (et au-delà); d'un monde naturel à un monde façonné par l'homme; et dans un monde de plus en plus politique, un monde si imprévisible qu'il doit être réglementé, tant sur le plan national qu'international, par des décisions politiques d'une portée

toujours plus grande... Nous n'acquérons pas encore cette aptitude assez vite pour suivre le rythme des événements, ce qui n'a rien d'étonnant, d'autant plus que l'évolution politique est limitée par la vitesse à laquelle les gens peuvent modifier leur conception du monde dans lequel ils vivent, ce qu'ils en attendent et leur disposition à accepter ce qu'il attend d'eux, autant d'éléments que je considère comme des changements culturels."⁷

Au Canada, le problème est intensifié par l'aversion innée que nous avons pour toute forme d'expérimentation sociale ou culturelle. Nous y voyons un avilissement des citoyens et une menace de contrôles excessifs, mais, chose curieuse, nous continuons néanmoins de changer les règles et les règlements de zonage, les horaires des transports et des télécommunications, nous bricolons les taux d'intérêt, les tarifs, les taxes, les paiements de péréquation, les coûts de l'énergie et les taux d'intérêt sur une échelle toujours plus grande, comme si ces mesures mêmes ne constituaient pas des manipulations de nos vies quotidiennes. Nous imposons des contrôles des prix et des salaires ou nous adoptons le système métrique. Pourtant, chaque fois que des changements sociaux ou culturels deviennent si pressants, nous adoptons une attitude que Chesterton devait avoir à l'esprit quand il parlait "d'une race trop modeste sur le plan intellectuel pour accepter la table de Pythagore".⁸

CULTURE CANADIENNE

Nous savons tous à quel point la culture canadienne est fragile; ce n'est pas par hasard que tant de ses manifestations poursuivent encore l'identité nationale insaisissable. Notre situation géographique, la main-mise étrangère sur notre économie, le partage de nos deux langues officielles avec deux cultures mondiales, le bombardement incessant de nos yeux et de nos oreilles par la musique, les images et les idées produites ailleurs, de préférence en vue de leur consommation à l'échelle mondiale plutôt qu'à l'intention d'un groupe national déterminé, le mélange ethnique que forme notre population au sein de laquelle, souvent, l'esprit de la "mère-patrie" continue de dominer, ce sont là autant de facteurs qui, combinés, contribuent à créer un climat dans lequel la culture canadienne peut être

plus facilement défendue comme grande possibilité que comme grande réalisation. Et c'est là ce que nous faisons - depuis trop longtemps déjà, si nous n'avons pas le courage d'expérimenter de façon pratique au moins quelques idées nouvelles.

CULTURE AXÉE SUR LES LOISIRS

Bien des années se sont écoulées depuis le temps où Pieper expliquait que les loisirs pouvaient constituer un fondement de la culture et il avait si bien défendu cette notion qu'elle a fini par être largement acceptée. Qu'est-ce donc, alors, qui nous retient de tenter des expériences précisément dans ce domaine, conscients que nous sommes, par les expériences amères que nous avons eues dans le passé, que nous pouvons échouer à jamais en cherchant un fondement dans la langue, la musique ou les arts? Cette proposition peut paraître effrayante pour certains qui vont sans doute évoquer les obstacles auxquels se heurterait une culture canadienne unique fondée sur les loisirs. Une fois de plus, on invoquera l'influence de modèles étrangers anciens ou modernes, l'impression d'avoir eu le cerveau tellement lavé par les traditions des premiers temps de notre histoire coloniale que nous sommes devenus insensibles aux nombreux aspects du néo-colonialisme, que ce soit dans notre culture ou dans notre économie. Qu'il en soit ainsi, car en reconnaissant finalement l'évidence, nous pouvons donner cours à notre propre inspiration.

ATTITUDES FACE AUX LOISIRS

Examinons brièvement quelques-unes des attitudes les plus caractéristiques des Canadiens vis-à-vis des loisirs et des activités récréatives dans les années 1970. Dans un ouvrage qu'il a écrit il y a quinze ans, John Farina a catégorisé ces attitudes en termes de perfectionnement personnelle, de service communautaire et de satisfaction des appétits personnels et a noté que "les tendances canadiennes dans l'utilisation du temps libre pour des activités récréatives semblaient être caractérisées par un besoin d'évasion".⁹ Il a dénombré les genres d'évasion en faisant mention de la fuite de la pauvreté intérieure, de la ville, de son domicile et même, de la réalité. La situation n'a pas beaucoup changé malgré une augmentation considérable du temps, des biens et des services disponibles,

ainsi que du nombre de Canadiens qui peuvent s'adonner à des activités récréatives. Ce qui semble avoir changé; c'est qu'on met l'accent sur l'auto-tolérance et même sur la licence. Le mot "loisir" on le sait, vient du latin "licere" (permettre) et il n'y a jamais eu au Canada autant de latinistes inconscients de l'être que de nos jours. La propension à tout se permettre, la licence, l'utilisation dommageable des loisirs, tant individuellement que collectivement, ne cessent de prendre de l'ampleur au cours des ans.

De façon concrète, notre économie tourbillonnante et frénétique, qui repose sur une consommation forcée à l'intérieur du pays et sur des ventes plus importantes à l'extérieur, a laissé une empreinte toujours plus grande et plus profonde sur nos attitudes. Le budget domestique pour des articles de loisir en dollars constants double tous les dix ans. (1951: \$65,01; 1961: \$138,23 et 1971: \$259,51). En comparaison, la proportion du temps de loisir consacré sur perfectionnement personnelle est évaluée à 4-5 pourcent en 1972.

Aussi difficiles que les attitudes puissent être à mesurer, il est de plus en plus évident que pour beaucoup, les divertissements et les loisirs deviennent des moyens d'évasion - évasion de responsabilités, des contacts sociaux et de la réalité de la vie quotidienne. Les spectateurs sont beaucoup plus nombreux que les exécutants, les sensations indirectes et mises en boîtes, (la télévision, les disques, les bandes magnétiques) remplacent l'engagement direct. La passivité de cette recherche de loisirs n'est pas non plus toujours considérée comme suffisante: souvent il faut la relever, la rehausser de drogues et de stupéfiants. Les sensations fortes, les fantasmes, les engouements et parfois la violence aveugle deviennent alors autant d'expressions de la récréation et des loisirs devenus auto-destructifs.

QUESTIONS D'ETHIQUE

Nous n'avons jamais établi une nette distinction entre les aspects positifs et négatifs des possibilités qu'offre le temps libre. Cependant, il faudra bientôt définir plus rigoureusement les loisirs et les activités récréatives en fonction de leurs dimensions individuelles et sociales.

Il ne suffit plus de dire qu'ils tirent leur signification de l'impression d'accomplissement personnel obtenue de diverses façons pendant nos temps libres. En fait, n'importe quelle déviation ou comportement anti-social pourrait répondre à une description aussi vague. La tâche restera difficile, sinon impossible, faute de nouvelles valeurs culturelles pour régler les questions morales qui sont à la base de l'objectif final de la liberté personnelle. Comme toujours, au cours de l'histoire, un tel progrès de la culture va quasiment démolir la plupart des hypothèses que nous défendons de nos jours.

VARIETE DES PERCEPTIONS

A ces problèmes fondamentaux se rattache la confusion qui se dégage d'une variété de perceptions des loisirs et des activités récréatives qui à son tour distille des attitudes souvent contradictoires. Pour certains, les loisirs et les activités récréatives représentent une sphère professionnelle en éclosion, pour d'autres une occasion d'affaires et pour d'autres encore une inconnue dans la vie à laquelle ils ne savent faire face. Bien sûr, même ici il y a une majorité silencieuse qui regroupe tous ceux qui les utilisent dans leur sens original et en retirent beaucoup de satisfaction. De plus certains sont nés pour avoir des loisirs, quelques-uns y parviennent par leurs propres efforts et beaucoup y sont contraints. Certains se sentent coupables et paresseux, d'autres perdus et perplexes. Nous avons là, une fois de plus un cas typique de pluralisme dans la recherche d'une orientation, de diversité dégénérant en dérive.

LES LOISIRS ET LE TRAVAIL

Les loisirs et les activités récréatives ne remplacent pas le travail. Ils n'en sont pas non plus le contraire, et nous insistons là-dessus. Idéalement, nous recherchons un amalgame via un processus dans lequel le travail perd son caractère de nécessité et les loisirs acquièrent l'utilité sociale du travail. Quand Bertrand Russell a parlé de l'utilisation du temps de loisirs comme du test ultime d'une civilisation il entendait par loisirs une activité sérieuse s'inscrivant dans la gamme des améliorations de la vie collective.

La fusion voulue et progressive des loisirs et du travail n'est pas un rêve irréaliste. En fait de nombreux membres de nos élites artistique, professionnelle, politique et du monde des affaires sont fort avancés sous ce rapport. Mais il en est de même de ceux qui sont moins assoiffés de succès matériel et qui cherchent à satisfaire leurs besoins d'une façon plus modeste. William James a déjà écrit que: "les vies basées sur le besoin de posséder sont moins libres que celles que gouvernent les besoins d'agir ou d'exister"; une minorité de Canadiens commence à se rendre compte de la sagesse de cette remarque.

Pour la grande majorité, cependant, la tâche d'humaniser leur travail et de découvrir une orientation positive pour leurs loisirs reste un problème sans solution. Des milliers fainéantent au travail, tandis qu'autant s'adonnent passionnément aux loisirs. Dans une enquête menée récemment sur les loisirs parmi des cadres, les deux-tiers on dit considérer les activités communautaires comme un "travail". Ils ont également noté que cela améliorerait leurs chances d'avancement. Il semblerait que la confusion qui règne actuellement devra atteindre un niveau où les termes "travail", "détente" et "loisirs" seront dépouillés de leurs significations conventionnelles avant que l'on puisse espérer faire l'unanimité en ce qui a trait à leur rôle dans nos vies. Comme dirait Robert Theobald: "Nous avons effectivement détruit ce qu'il y avait de valable dans notre culture".¹⁰

LEADERSHIP

Dans une situation comme la nôtre, le fardeau d'assurer la prise en main nécessaire repose sur les épaules de ceux qui, dès à présent, offrent des programmes de loisirs, les coordonnent, les financent ou les planifient. Si l'on se reporte au contexte canadien d'il y a quinze ans, sur lequel John Farina a basé son analyse, les changements qui se sont produits sont importants. Le groupe d'hommes et de femmes engagés directement dans la gestion, la planification et l'organisation des loisirs est maintenant beaucoup plus grand et on y retrouve de plus en plus de personnes qui s'y sont préparées par des années d'études et d'apprentissage. Dorénavant, leur activité ne se limitera plus aux secteurs privé et municipal, mais s'étendra à tous les niveaux de gouvernement dans toute une gamme de

fonctions et de tâches officielles. Outre les services ou les programmes orientés exclusivement vers les loisirs, ces nouveaux spécialistes exercent leur activité à partir d'organismes gouvernementaux qui s'occupent d'environnement, de santé, d'éducation, d'affaires sociales, de terres et forêts, etc. Ils forment ce qui pourrait devenir un réseau d'influence dont on n'a pas encore dénombré toutes les ramifications. Le rapport Burton-Kylo¹¹ énumère quelque cinquante organismes fédéraux engagés à un degré différent dans des services de loisirs. Dans le rapport Storey - Goodale - Dion¹², leur prolifération et leur fragmentation sont même traitées plus en détails. Enfin, au-delà des réseaux officiels d'organisation, il y a les rapports complexes moins formels qui existent entre les organismes gouvernementaux et privés, les entreprises industrielles et des départements universitaires ou des collèges communautaires.

Bref, on a assisté en moins de quinze ans à une croissance étonnante de ce que l'on pourrait appeler l'organisation des activités récréatives au Canada. Bien qu'il soit probable qu'elle maintienne son élan, quoique à un rythme plus lent pendant quelque temps, plusieurs sujets de préoccupation rendront l'exercice d'un leadership imaginatif beaucoup plus ardu que quiconque n'aurait pu le prévoir. Penchons-nous brièvement sur les plus évidentes:

Services

(a) Les questions d'organisation et de fourniture des services. On a très souvent dénoncé des facteurs comme le manque de coordination, le double emploi coûteux, une fragmentation embrouillante, une mauvaise planification, etc. Il y a plusieurs facettes à ces péchés par action ou par omission qui, malgré des exorcismes unanimes, refusent encore de s'estomper. D'abord, nous sommes menacés du danger réel que les services deviennent inappropriés, sinon franchement aliénants, à mesure que le respect accordé auparavant aux besoins humains est remplacé par des critères introduits par ceux qui les contrôlent et les administrent. De plus en plus, on tient davantage compte de l'opinion des fournisseurs que de celle des usagers - phénomène qui n'a absolument rien de surprenant d'autant plus qu'il se répète dans tout notre système économique. Ce sont les "producteurs" de programmes de loisir qui deviennent plus étroitement organisés, plus enclins à manipuler davantage la recherche et le développement et de moins en moins sensibles aux exigences de leur

clientèle. L'apparition d'un "marché des loisirs" imitant le modèle économique traditionnel, menace de faire dévier les loisirs de leur orientation humanitaire originale. Quand les services et les programmes deviennent des produits, toute l'organisation des loisirs au Canada est compromise. Et, bien sûr, les manifestations visibles sont celles qui sont citées ci-dessus: le double emploi, la fragmentation, etc.

L'institutionnalisation progressive des services, particulièrement au sein de grands organismes, entraîne la bureaucratisation. Point n'est besoin, ici, de s'étendre sur un fait si souvent décrit et déploré. Le corollaire qui en dérive est une fois de plus la diminution relative du rôle de l'utilisateur des services. Le leadership bureaucratique mène inévitablement à une participation à caractère plébiscitaire, la plupart des gens votant avec leurs pieds en décidant qu'ils ne "marchent plus". Commentant les effets de la bureaucratisation des services, Eric Trist souligne que: "Il n'est guère surprenant, alors, que nous assistions à une crise d'aliénation dont les manifestations augmentent en diversité et en intensité, qu'elles prennent la forme d'un retrait ou d'une protestation."¹³

Vers les professions libérales

(b) Dans les rangs du groupe sans cesse plus grand des récréologues au Canada, le dilemme de la "professionnalisation" est maintenant moins ambigu. Bien que les attraits de sa propre profession reconnue - avec ses valeurs partagées, ses normes et son code d'éthique - soient suffisamment forts sans qu'il faille mentionner certains avantages matériels moins visibles, quoique plus tangibles, que peut offrir la "professionnalisation" dans notre société, ce problème semble soulever plus de questions qu'il n'y a de réponses. Le modèle professionnel à adopter devrait-il suivre le sentier traditionnel tracé par les avocats et les médecins, aussi difficile que puisse être un tel cheminement de nos jours, et prêter aux accusations de connaissances spécialisées ésotériques, d'intérêt personnel égoïste et d'insensibilité aux choses publiques? Où les récréologues canadiens devraient-ils lancer le bateau de leur avenir sur les eaux troubles dans lesquelles nagent les enseignants et d'autres groupes en mélangeant la "professionnalisation" et le syndicalisme dans la poursuite de leurs intérêts et, ce faisant, se faire reprocher les mêmes torts, sauf celui d'avoir des connaissances

spécialisées ésotériques? Qu'advierait-il des loisirs dont la nature libre ne peut être niée, si les services qui s'y rattachent étaient régis par une élite professionnelle étroitement liée? Ou bien existe-t-il un modèle professionnel qui pourrait demeurer fidèle aux caractéristiques particulières des loisirs tout en restant utile, tant sur le plan matériel qu'intellectuel, à ceux qui l'adopteraient? Serait-il reconnu comme tel par le public et les gouvernements qui, après tout, emploient déjà actuellement la plupart des récréologues en service au Canada?

Ces questions et d'autres semblables ne sont que des exemples. Les difficultés qui les entourent sont plus complexes car elles comportent des problèmes tels que le maintien de normes dans l'exécution des services, l'entrée dans la profession et, ce qui est tout à fait compréhensible, les liens avec l'éducation, la formation et l'apprentissage. On peut dire que les années 1970 ont accentué ces considérations, l'expérience quotidienne des récréologues exerçants les faisant ressortir clairement. Faute de réponses préliminaires qui s'en dégagent, on peut s'attendre à ce que des organismes gouvernementaux aient encore tendance à combler ce vide en intervenant eux-mêmes et en établissant leurs propres dispositions réglementaires.

Intervention gouvernementale

(c) De fait, cette tendance se fait sentir énormément depuis un certain nombre d'années, particulièrement au Québec. Le rapport d'avril 1976 sur les loisirs au Canada, qui a été préparé par M. Maldague¹⁴ et quelques collaborateurs, donne une vue d'ensemble convaincante de la situation actuelle. Il ne serait ni juste ni réaliste de blâmer nos gouvernements, particulièrement les administrations fédérales et provinciales, d'agir comme ils le font. Les loisirs ne sont pas seulement une grosse affaire dans notre pays, ils sont également une responsabilité importante du gouvernement. Ce qui manque, c'est la structure d'une politique unifiante et cohérente - un sens de la direction et des priorités. Il est évident que les individus et les familles, et même les groupes privés et les organismes publics, ne peuvent satisfaire eux-mêmes à leurs besoins et répondre aux exigences d'un environnement complexe sans qu'il y ait orientation, coordination et planification. Aucune de ces dernières

ne peut être réalisée sans nos gouvernements; cependant, ceux-ci sont dans l'impossibilité d'agir sans, auparavant, rendre publique leur politique des loisirs.

Par conséquent, nous vivons sous le régime de décisions ad hoc. Certaines sont judicieuses, certaines sont absurdes et d'autres peut-être bizarres. Certains programmes ou services, tels qu'ils sont conçus de nos jours par des organismes gouvernementaux fort divers rappellent les premiers services d'enlèvement des ordures et de protection contre les incendies. D'autres trahissent des formules militaires. D'autres encore, comme John Farina l'avait déjà noté en 1961, répondent à la description suivante: "Au Canada, aujourd'hui, nous en sommes presque arrivés à une perversion étonnante des loisirs en les considérant comme une composante, un instrument ou un aspect superflu de l'éducation."¹⁵

Aussi inévitable, et même regrettable, que puisse être cet état de choses, ce qu'il importe de garder à l'esprit c'est simplement qu'une politique gouvernementale intelligente des loisirs ne peut se faire par un décret ou par des prières. Le mécanisme par lequel elle peut être développée et modifiée doit englober le public et les récréologues, quelque soit l'écart qui sépare ces deux groupes. Bref, à moins d'apprendre de nouvelles façons de formuler et d'élaborer des politiques, il y a peu de chances que nous soyons capables de réaliser les possibilités immenses qu'offrent actuellement les loisirs du point de vue de l'amélioration de la vie, tant sur le plan individuel que collectif.

Education

(d) Enfin, il y a le problème que pose le rapport quasi incestueux qui existe entre les loisirs et l'éducation et auquel fait allusion John Farina comme on l'a vu précédemment. C'est le caractère rationnel de l'irrationalité même de notre système d'éducation qui déroutent tant de récréologues dans leurs tentatives d'apporter les changements voulus. Toutes les nouvelles théories et tous les nouveaux jargons en matière d'éducation ne peuvent voiler le fait que le système reste étranger, lourd, inconséquent, dépassé et immuable. Des rapports réformistes germent périodiquement, mais sont aussitôt remplacés par d'autres moissons d'idées stériles.

Pendant que l'avalanche du papier continue de dévorer nos forêts et que les conférences d'éducation continuent de fermenter dans le dissentiment et la confusion, la volonté réelle de changement semble se perdre dans une consécration intellectuelle de l'apathie.

Il s'agit là d'un diagnostic brutal, peut-être mais important pour ceux qui sont conscients des possibilités réelles qu'offrent les loisirs dans une société prise dans le remous d'un changement social accéléré. Si jamais les loisirs devaient devenir le pivot d'une identité culturelle canadienne, les gens devront être élevés et éduqués d'une façon différente. Les loisirs ne pourront certainement pas être appréciés et utilisés de façon créatrice sans une certaine préparation.

Cependant, une éducation hâtive et massive aux loisirs causera sans doute de graves dégâts dans le système d'éducation qui prévaut actuellement. On ne peut facilement écarter le fait qu'il est encore essentiellement lié aux exigences du marché du travail: il en est ainsi parce que les fonds publics dépensés pour le maintenir doivent être justifiés par un produit rentable sur le plan de l'impôt. En ce sens, l'instruction est confinée dans l'économie; à vrai dire l'une dépend de l'autre dans une large mesure. Si les économistes découvraient comment notre économie nationale pourrait se passer d'une main-d'oeuvre formée et instruite, notre système d'éducation ferait faillite. Cette façon de le changer ne semble pas très imminente.

Marié qu'il est au travail et à ses valeurs, le système d'éducation pourrait bien ne pas laisser non plus d'ouverture à un renversement graduel venant de l'intérieur. Pas plus d'ailleurs qu'il n'est raisonnable d'espérer qu'il pourrait effectivement transmettre des valeurs contradictoires: celles de l'éthique traditionnelle du travail et celles d'une culture fondée sur les loisirs.

EDUCATION PERMANENTE

Dans cette situation, plutôt que de faire des réformes, il faut envisager un remplacement complet. Cette notion n'est pas aussi nouvelle

qu'elle le semble. La Commission Faure de l'UNESCO en est venue à la même conclusion dans sa première recommandation: "Nous proposons que l'éducation permanente devienne le principe directeur des politiques d'éducation dans les années à venir, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement."¹⁶ Cette proposition rejoint ce qu'a énoncé Joffre Dumazedier, dont l'autorité en matière de loisirs est reconnue internationalement. D'après lui: "Devant les résultats douteux de l'enseignement scolaire et universitaire imposé, dans une société où les modèles techniques et culturels changent plus vite que les générations, il serait peut-être utile de ne pas prolonger l'obligation pour les jeunes de fréquenter l'école et d'inventer plutôt un nouveau système d'éducation permanente à l'intention tant des jeunes que des adultes et orienté vers l'auto-développement de la personnalité à tout âge, créant ainsi un nouveau rapport entre l'obligation et la liberté de choisir, entre l'étude et les loisirs."¹⁷

Ce nouveau système serait fondé sur l'accroissement et la transmission des connaissances. Après tout, la plupart des gens ne savent pas ce qu'ils veulent; par contre ils veulent ce qu'ils connaissent et c'est là que débute nombre de leurs malheurs. Les connaissances relèveraient alors les besoins changeants d'un cycle d'évolution à l'intérieur d'une société en transformation. Les connaissances s'appliqueraient tant aux loisirs qu'au travail, quoique le système devrait résister à la tentation constante de donner priorité à l'un au détriment de l'autre. Le savoir mènerait à une vie créatrice, pourvue d'un sens - dans tous ses aspects et dans toutes ses phases.

Les principes du nouveau système ne sont pas trop difficiles à cerner. La véritable difficulté consiste à les rendre utilisables et acceptables pour les divers groupes de notre société. Les récréologues canadiens ont, d'un point de vue très spécial, directement intérêt à ce qu'une telle expérience soit entreprise.

Comme l'illustre l'exemple de l'éducation, les quatre principaux sujets de préoccupation (la fourniture des services, la professionnalisation, l'intervention du gouvernement et l'éducation) sur lesquels se penchent actuellement les Canadiens en quête d'une culture fondée sur les loisirs, portent effectivement certaines des racines de solutions futures. Aucun

n'est tout à fait stérile. Au contraire, certains embêtent les gens par la trop grande diversité des options qu'ils offrent, plutôt que par le manque de choix. Evidemment, l'un ou l'autre extrême rend les gens incapables de poser une action intelligente et constructive.

Le besoin fondamental en matière de loisirs au Canada est celui d'un sens clair d'orientation, traduit en une politique publique concrète par tous les groupes intéressés. Pour mettre de l'ordre dans la prolifération des programmes, pour garantir un financement et une coordination continus, il nous faut un concept qui confirme le rôle des loisirs dans le développement social au Canada. On reconnaît maintenant qu'ils en font partie. Les récréologues avaient parfaitement raison de ne jamais sous-estimer la valeur de leur contribution. Tout cela ne suffit pas, cependant, car il reste encore à en définir le rôle, historiquement et sur le plan conceptuel, et il nous faut nous rendre compte de toutes les possibilités qu'offrent les loisirs du point de vue de la réalisation des objectifs d'un développement social humanitaire.

NOTION DE SERVICE SOCIAL

C'est ce que nous avons tenté de faire dans un article publié dans *Récréation Canada* (numéro d'octobre 1974) et intitulé *Leisure as a Social Utility* (les loisirs en tant qu'utilité sociale), et il convient d'en résumer brièvement, ici, le principal raisonnement. Selon Kahn, "Une utilité sociale est une invention sociale, une ressource ou une installation destinée à un besoin ressenti généralement dans la vie sociale. On le définit comme étant à ce point vital que l'ensemble de la collectivité subit les résultats de la privation dont souffre un individu."¹⁸ Comme dans le cas de l'éducation et de la santé auparavant, l'organisation des loisirs au Canada a maintenant atteint le stade où le concept d'utilité sociale peut inspirer la consolidation et l'orientation future nécessaires. L'intervention du gouvernement et les dispositions réglementaires qu'il prend sont imposantes et suffisamment décisives pour permettre aux administrations de formuler des politiques générales dans l'intérêt du public. Ces politiques transformeraient la nature des loisirs, les faisant passer de l'état d'avantages sociaux, dépendant souvent des moyens financiers, des

circonstances et de l'initiative personnelle, à celui de droits individuels donnant accès aux programmes et aux services.

La conversion des loisirs en une utilité sociale, comme nous y sommes déjà parvenus dans plusieurs sphères du développement social, comporte également l'élargissement de leur utilité pour la collectivité par la création de nouveaux programmes qui la concrétiseraient. Au-delà des buts conventionnels des loisirs, très souvent considérés comme des avantages individuels, nous devons chercher des moyens d'augmenter leur contribution à la somme totale de notre qualité de vie, en tant que personnes et en tant que groupes et collectivités.

La seule protection que nous ayons contre l'invasion constante de la culture de consommation et, en ce sens, la seule voie pouvant mener à une culture basée sur les loisirs, consiste à appliquer le concept de l'utilité sociale aux milliers de programmes, d'installations et de ressources que nous qualifions actuellement, dans un sens assez large, de divertissement, de sports, de parcs et d'activités récréatives. Il importe également de bien comprendre qu'il faut de ce fait annuler l'importance attachée à l'argent en éliminant les écarts dus actuellement aux ressources financières et aux privilèges des particuliers.

Une fois reconnus comme utilité sociale s'inscrivant dans le cadre du développement social au Canada, les loisirs pourront être rattachés plus efficacement aux autres éléments qui ont déjà atteint un tel statut, à savoir l'éducation, la santé et les services sociaux de base. Ils se complètent tous les uns les autres en autant que leurs objectifs et les politiques qui les gouvernent sont considérés comme un tout cohérent, dont les éléments s'appuient l'un l'autre. Il s'ensuit que tout changement ou redéfinition de but ou d'orientation future de l'un quelconque de ces éléments aura des répercussions sur le système tout entier.

PARTICIPANTS

Le processus suivant lequel les loisirs et les activités récréatives atteindront le statut d'utilité sociale mettra en présence les

participants suivants: nos paliers supérieurs de gouvernement, les récréologues canadiens et le grand public. Des trois, ce sont les gouvernements qui sont le plus en avance comme l'a prouvé leur déclaration à la conférence d'Edmonton en 1975.¹⁹ La poussée des résolutions finales indique déjà une orientation vers l'application du concept d'utilité sociale. Les récréologues canadiens ne sont pas encore unanimes pour exercer une forte influence sur l'allure et l'issue du processus. Dans certains cas cependant, particulièrement en Ontario, on note des signes positifs, les récréologues du gouvernement provincial et ceux de l'association professionnelle s'étant déjà engagés à poser les assises d'une transition ordonnée en commençant à énoncer les grandes lignes, les principes et les règles qui tracent un profil général de leur rôle futur.

C'est le public canadien qui ne participera peut-être pas assez à cause de la dispersion des groupes sur le plan de l'organisation et de l'absence de mécanismes par lesquels les gouvernements pourraient augmenter cette participation. C'est là la pire lacune du processus. Il est moins probable qu'elle puisse être corrigée par la bienveillance éclairée des gouvernements que par une action coordonnée des récréologues canadiens qui doivent se rappeler que leur force initiale consistait à promouvoir un mouvement, action qui devrait se poursuivre.

Bref, les loisirs et les activités récréatives requièrent davantage de continuer d'être un mouvement populaire qu'ils n'ont besoin d'être soumis à une forme de professionnalisation. Les deux ne s'excluent pas mutuellement, quoique le temps et l'énergie limités que nous pouvons consacrer à la poursuite de tout objectif unique puisse créer des distorsions malheureuses et parfois irrémédiables. Il importe, quand viendra le moment de définir la politique des loisirs au Canada, que la participation du public ne se limite pas à la formule des années soixante "participation sur invitation seulement" et qu'elle soit le fait de tous les éléments de notre société.

DIRECTIONS FUTURES

Dans son ouvrage intitulé *The Social and Cultural Aspects of*

Recreation (1961) John Farina conclut en posant une série de questions dont la principale s'énonce à peu près comme suit: "La question fondamentale à laquelle il faut répondre en ce qui a trait à l'exploitation des ressources récréatives est de savoir qui en bénéficiera."²⁰ On voudrait pouvoir répondre honnêtement: tous les Canadiens, pour leur bénéfice et la réalisation de leurs aspirations tant sur le plan individuel que collectif. Cependant, une réponse comme celle-là n'est encore ni honnête, ni justifiée. La proportion travail-loisirs peut bien pencher du côté des loisirs, le temps et les ressources que l'on y consacre peuvent aller en augmentant, la qualité peut de plus en plus souvent nous préoccuper plus que la quantité des services, à l'occasion des idées nouvelles peuvent fleurir parmi nos groupes de jeunes et de citoyens âgés, l'appui du gouvernement peut s'accroître, mais malgré tout, la pauvreté sur le plan philosophique de nos vues sur les loisirs et les activités récréatives, et les lacunes structurales de nos programmes continuent de nous obstruer la voie menant à l'implantation définitive au Canada d'une culture fondée sur l'utilisation intelligente et socialement responsable des possibilités réelles qu'offrent les loisirs.

Nous réconcilier avec notre environnement, réhumaniser nos villes où commence à régner la barbarie, utiliser les ressources et l'énergie de façon à les conserver, réfléchir davantage et, peut-être, agir moins, voilà autant d'impératifs pour les années à venir. Pour les Canadiens ils constituent un défi dont dépend leur survivance même. Comme nous l'enseigne l'histoire, il n'y a qu'une façon créatrice de modifier l'avenir, et c'est de profiter de toutes les possibilités qu'offre le présent.

Références

1. Doxiadis, C.A., "Order in our Cosmos", Ekistics, Série de publications, Centre d'Ekistics, Athènes.
2. McLaughlin, "Growth of Violence", Reaction, Vol. 2, hiver 1976.
3. Meeks, Donald, Article non publié.
4. Teilhard de Chardin, Pierre, Future of Man, Londres, Collins Press, 1964, 319 pp.
5. Gibson, Rev. Father, "Religious Man", article non publié, présenté à un symposium au sujet du Projet de Développement sur la Communauté de Pickering Nord, Université de Toronto, novembre 1973.
6. Chevalier, Le terme "megaproblem" a été employé pour la première fois par Chevalier à la conférence fédérale-provinciale sur la pauvreté, Ottawa 1966.
7. Vickers, Sir Geoffrey, Source non disponible.
8. Chesterton, Gilbert, Source non disponible.
9. Farina, John, "The Social and Cultural Aspects of Recreation", Resources for Tomorrow Conference Background Papers, Vol II, Ottawa, Queen's Printer, 1961, p. 944.
10. Teobald, Robert, Source non disponible.
11. Burton, Thomas L. and Leo T. Kyllö, Federal Responsibility for Leisure Services in Alberta and Ontario., novembre 1974, 4 volumes. Les responsabilités fédérales-provinciales pour les services des loisirs dans les provinces de l'Alberta et de l'Ontario.
12. Storey-Goodale-Dion Report, Etude subventionnée par Environnement Canada et Santé et Bien-être Sociale Canada, 1973. Le rapport traite des programme fédérales-provinciales au sujet de la récréation.
13. Trist, Eric, "Urban North America", un discours non publié, présenté à Maniwaki, Québec, 1968.
14. Maldague, Michel, Rapport préparé pour la Conférence Mondiale sur le Loisir.
15. Farina, John, op.cit., p. 944.

16. Faure Commission, Comité Edgar Faure sur l'éducation, ONUAES.
17. Dumazedier, Joffre, Toward A Society of Leisure, Stewart E. McClure, tr., New York, Free Press, 1967.
18. Kahn, Herman, "Leisure as a Social Utility" Urban Development, Association américaine des travailleurs sociales; collection des articles soumis à la Conférence Annuelle de l'Association américaine des travailleurs sociaux, Washington D.C., 1966, p. 193.
19. Edmonton Conference on Recreation, Première conférence des Ministres Provinciales responsables pour la récréation, mai 1974, Edmonton, Alberta
20. Farina, John, op.cit., p. 948

La Direction générale des terres regrette de ne pas pouvoir confirmer toutes les sources mentionnées par le Dr. Bregha, puisque ce dernier est hors du Canada pour le processus éditorial de son rapport.

